

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 264

Artikel: Jura
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026412>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Arithmétique électorale

Ainsi, voici le Grand Conseil renouvelé. Et tout le monde content, ce qui est un beau succès ! Les socialistes ont maintenu leurs 53 sièges ; le Parti du Travail n'a pas perdu de terrain ; il a reconquis celui qu'il avait dû abandonner lors des élections communales... (Sans doute pourrait-on se demander si un parti révolutionnaire doit se satisfaire de ne pas perdre de siège !) Les radicaux, eux, en ont perdus, mais moins qu'ils ne craignaient. Les libéraux en ont gagné deux, ô merveille. L'Action nationale entre en scène avec cinq représentants...

Députés du cru peu crédibles

A ce propos, j'ai entendu le représentant du AN-MNA exprimer sa satisfaction, en un français très certainement supérieur à l'allemand que je parle, mais enfin avec un incontestable accent d'outre-Sarine et de nombreuses fautes de syntaxe. Après avoir envoyé au Conseil national un Tunisien résidant à Berne pour représenter le canton de Vaud, le MNA songe-t-il à députer au Grand Conseil tous ceux de ses membres, apparemment nombreux, ayant quelque difficulté à s'exprimer en français pour leur donner l'occasion de mieux s'initier à la langue de Ramuz ?

Le parti de l'abstention

Aucun journal, à ma connaissance du moins, n'a parlé du parti majoritaire, du parti de loin le plus nombreux et le plus puissant, du parti qui gagne du terrain à chaque élection : celui des abstentionnistes ! Il regroupe le 60 % des citoyens en cet an de grâce 1974. Ce qui veut dire que le conseiller d'Etat le mieux réélu, M. Debétaz en l'occurrence, a derrière lui cinq citoyens sur vingt ; en a trois contre lui, et douze qui ne le connaissent pas, ne veulent pas le connaître, sont parfaitement indifférents, etc. !

« Dans un cadre de stabilité, belle avance libérale », titre la « Gazette ». Souhaitons que cette avance encourage les rédacteurs à progresser eux aussi dans le domaine de l'arithmétique élémentaire. « 70 radicaux (—4) » annonce en haut de page le tableau récapitulatif. « 68 (—5) » annonce juste au-dessous le tableau consacré au « Mouvement des sièges ». Et pour les socialistes : « 53 socialistes (—) » (tableau récapitulatif) ; « 51 (—1) » (Mouvement des sièges). Et pour les populistes : « 16 (—) » (tableau réc.) ; « 15 (—1) » (Mouv. des s.). Indépendamment du fait qu'entre 70 et 68, qu'entre 53 et 51, qu'entre 16 et 15, il faut choisir, on comprend mal comment, perdant 4 sièges avec leurs 70 élus, les radicaux n'en perdraient que 5 avec 68 élus.

Peu au courant des mathématiques modernes, j'imagine qu'il s'agit là d'un exemple de ces fameuses « relations d'incertitude » découvertes par Heisenberg. Ou qu'alors l'un des élus est fort gros et compte double. Comme le syndic d'Echallens du dicton : « Echallens, quatorze habitants, quinze voleurs, le syndic compte pour deux ! »

J. C.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Jura

De nombreux articles paraissent actuellement dans la presse alémanique au sujet du problème jurassien. Les deux principaux quotidiens bernois « Berner Tagblatt » et « Bund » ont analysé avec beaucoup d'attention les conférences et les débats de la semaine bernoise de la paix (Bernische Friedenswoche), consacrée cette année au conflit jurassien. La sensibilisation à ce problème commence, mais rares sont ceux qui croient que le vote du 23 juin apportera la solution. Le « Tages Anzeiger » (9 mars) publie lui aussi un dossier sur la question.

Dans les journaux bâlois du 9 mars, deux grands articles sur le même problème. Frank A. Meyer et Mario Cortesi exposent les conséquences du conflit dans les partis jurassiens, tous plus ou moins divisés, mais où, par extraordinaire, le Parti socialiste n'a pas encore souffert d'une scission due au problème jurassien. C'est Oskar Reck, rédacteur en chef des « Basler Nachrichten » qui fait le point du conflit jurassien « un défi pour la Suisse » dans son journal. Il publie l'exposé final de la semaine bernoise de la paix, qui lui avait été demandé.

Des hôtels aux hôpitaux

— Echo noté dans le « Badener Tagblatt » (9.3). Un hôtelier bernois s'est adressé à un parlementaire qui loge chez lui pendant les sessions des Chambres fédérales et lui a raconté que sa femme a été hospitalisée récemment. L'examen de la facture lui a permis de constater que, pour le logement et la nourriture, les prix sont le double, le triple ou le quadruple des prix qui sont pratiqués dans son hôtel. Il estime qu'il y a quelque chose qui ne joue pas et qu'il conviendrait de réserver ce secteur à des hôteliers professionnels plutôt qu'à des administrateurs.

III^e Reich de bon rapport

— Des croix gammées, presque complètes, des annonces dans la presse alémanique, une ample diffusion dans les kiosques contribuent au lancement d'une nouvelle publication consacrée à l'histoire, cette fois du III^e Reich.

— Dans le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger », le compte rendu d'expériences menées aux Etats-Unis sur le sommeil.

— Dans le supplément du week-end de la « National Zeitung », une étude sur l'euthanasie, la quatrième partie des souvenirs de Max Frisch (la « mob »).